

Rédaction de décisions (journée complémentaire)

Cette formation vous aidera à surmonter les difficultés rencontrées lors de la rédaction de jugements après la formation initiale "Rédaction de décisions", en s'appuyant sur vos expériences personnelles. Il est indispensable d'avoir suivi au préalable la formation "Rédaction de décisions" et d'avoir déjà rédigé des jugements.

Objectifs

1. Appréhender les difficultés rencontrées lors de la rédaction de jugements
2. Améliorer la pratique de la rédaction des décisions

Public Visé

Conseillers prud'hommes

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Exercer un mandat de conseiller prud'homal, avoir suivi la formation "Rédaction de décisions" et avoir déjà rédigé des jugements

Objectifs pédagogiques

- Formuler les difficultés rencontrées après la formation initiale "rédaction de décisions"
- Rappeler les bases de la construction d'un jugement et le syllogisme
- Expliquer certaines spécificités de jugements
- Tester la rédaction de jugements sur des cas concrets

Méthodes mobilisées

- Méthodes expositive, active, interrogative
- Livret stagiaire

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e - CPH

Méthodes d'évaluation

- Évaluation diagnostique avant la formation
- Évaluation formative tout au long de la formation
- Évaluation sommative à la fin de la formation
- Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs

- Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
- Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Pascal QUINTON
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038441
Mail : pascal.quinton@irefe.fr

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : JUR028-20241121

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808